L'Église, **mon espérance-vie***

La vie pour l'éternité

***Savez-vous que vous pouvez dès à présent souscrire une assurance-vie au profit de l'Église catholique ?** C'est un moyen de transmettre simplement et sans droits de succession.

Conception et réalisation : www.bayard-service.com / Crédit Photo : Corinne Mercier / Ciric

Diocèse de Nice



Contactez

Marie-Cécile LEPAGE

Responsable relations bienfaiteurs
du diocèse de Nice

06 72 21 07 45

legs@nice.catholique.fr

donnons-nice.catholique.fr/legs